



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

ASSOCIATION OIP HANDY JOB 06

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Cap Var – Bât. C2
Avenue Guynemer
06700 SAINT LAURENT DU VAR

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Société de Commissaires aux comptes membre de la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
Société d'Expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre à Marseille
SARL au capital de 50 001 euros – RCS NICE 340 814 995 – SIRET 340 814 995 00064
81 avenue Simone Veil – Immeuble Sky Valley – 06200 NICE – Tél. 04.92.00.46.66
Mail : audit@audit-conseil.com – www.audit-conseil.com

ASSOCIATION OIP HANDY JOB 06

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Cap Var – Bât. C2
Avenue Guynemer
06700 SAINT LAURENT DU VAR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Aux membres de l'association,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association OIP HANDY JOB relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association OIP HANDY JOB à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association OIP HANDY JOB à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nice, le 2 Juillet 2026

Signé par Crystel Pellicer
Le 2 juil. 2026



doc_a9Kq
tx_xy84DoaDAZ3n

SARL AUDIT CONSEIL
Crystel PELLICER
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
REGIONALE D'AIX-EN-PROVENCE

COMPTES ANNUELS

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	17 256	17 256		1 354
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et				
Immobilisations corporelles				
Terrains	60 250		60 250	60 250
Constructions	209 301	62 337	146 964	155 526
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	853 331	628 942	224 389	222 922
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	455 778	175 778	280 000	280 000
TIAP & autres titres immobilisés	1 712		1 712	1 712
Prêts				
Autres immobilisations financières	59 513		59 513	58 556
ACTIF IMMOBILISE	1 657 141	884 313	772 828	780 321
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur comman				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	204 466		204 466	92 102
Autres créances	62 500		62 500	118 195
Divers				
Valeurs mobilières de placement	314 156		314 156	306 484
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	793 442		793 442	1 311 909
Charges constatées d'avance	28 644		28 644	101 069
ACTIF CIRCULANT	1 403 207		1 403 207	1 929 759
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	3 060 349	884 313	2 176 036	2 710 080

Bilan

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	43 540	43 540
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	710 624	710 624
Report à nouveau	253 112	125 846
RESULTAT DE L'EXERCICE	25 985	127 267
Subventions d'investissement	4 738	4 781
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	1 037 999	1 012 057
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	120 404	121 010
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	120 404	121 010
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	200 807	239 031
Découverts et concours bancaires	19	241
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	200 826	239 273
Emprunts et dettes financières diverses	58 473	58 473
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 222	101 422
Dettes fiscales et sociales	621 611	557 706
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	66 500	4 705
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		615 434
DETTES	1 017 633	1 577 012
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	2 176 036	2 710 080

Compte de fonctionnement

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation						
Cotisations						
Ventes de biens et de services	213 383		80 054		133 329	166,55
Ventes de biens						
Ventes de prestations services	213 383	6,12	80 054	2,43	133 329	166,55
Produits de tiers financeurs	3 273 759		3 212 134		61 625	1,92
Concours publics et subventions d'exp	3 273 759	93,88	3 212 134	97,57	61 625	1,92
Vts des fondateurs ou conso. de la dot.						
Ressources liées à la générosité du pu						
Contributions financières						
Repr. / amort., dépréc. et prov.	606	0,02	177 950	5,41	-177 344	-99,66
Produits des cessions d'immobilisations	3 600	0,10			3 600	
Utilisation des fonds dédiés						
Autres produits	3 124	0,09	2		3 122	NS
Total des produits d'exploitation (I)	3 494 472	100,21	3 470 140	105,41	24 332	0,70
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variations de stock						
Autres achats et charges externes	694 860	19,93	723 494	21,98	-28 634	-3,96
Aides financières	325	0,01			325	
Impôts, taxes et versements assimilés	180 240	5,17	163 502	4,97	16 738	10,24
Salaires	1 844 432	52,89	1 749 792	53,15	94 640	5,41
Cotisations sociales	690 614	19,80	724 470	22,01	-33 856	-4,67
Dotations aux amortissements et aux dépr	57 120	1,64	56 849	1,73	271	0,48
Sur immob. : dotations aux amort.	57 120	1,64	56 849	1,73	271	0,48
Sur immob. : dotations aux dépr.						
Sur actif circulant : dotations aux amor						
Dotations aux provisions			1 573	0,05	-1 573	-100,00
Reports en fonds dédiés						
Valeurs comptables des immo. cédées						
Autres charges	663	0,02	10		653	NS
Total des charges d'exploitation (II)	3 468 255	99,46	3 419 689	103,87	48 565	1,42
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	26 218	0,75	50 451	1,53	-24 233	-48,03
Produits financiers						
De participation	43		47		-4	-9,09
D'autres valeurs mobilières et créances de	10 553	0,30	11 198	0,34	-645	-5,76
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'éléments financier						
Produits nets / cessions VMP et instrumen						
Total des produits financiers (III)	10 596	0,30	11 245	0,34	-649	-5,77
Charges financières						
Dotations aux amort., aux dépréciations et						
Intérêts et charges assillées	4 879	0,14	5 518	0,17	-639	-11,59
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immo. financières						

Compte de fonctionnement

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Chges nettes / cessions de valeurs mob. d						
Total des charges financières (IV)	4 879	0,14	5 518	0,17	-639	-11,59
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	5 717	0,16	5 727	0,17	-10	-0,17
3. RESULTAT COURANT avant imp	31 935	0,92	56 178	1,71	-24 243	-43,15
Total des produits exceptionnels (V)			84 608	2,57	-84 608	-100,00
Total des charges exceptionnelles (VI)			9 787	0,30	-9 787	-100,00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-			74 821	2,27	-74 821	-100,00
Participation des salariés aux résultats (VI						
Impôts sur les bénéfices (VIII)	5 950	0,17	3 732	0,11	2 218	59,43
Total des produits (I + III + V)	3 505 068	100,51	3 565 993	108,32	-60 925	-1,71
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	3 479 083	99,77	3 438 726	104,45	40 357	1,17
EXCEDENT OU DEFICIT	25 985	0,75	127 267	3,87	-101 282	-79,58
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES E						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
TOTAL						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite						
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : OIP HANDY JOB

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 2 176 036 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 25 985 Euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/05/2026 par les dirigeants de l'association.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

OIP HANDY JOB est une association à but non lucratif qui a pour objet la mise en oeuvre de toute action permettant l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.

Règles générales

Les comptes annuels ont été arrêtés et présentés conformément :

- aux dispositions du règlement ANC 2014-03 et du règlement ANC 2018-06, complétés par les règlements ANC 2020-08 et 2022-04
- ainsi qu'aux règlements ANC 2022-06 et 2023-03 applicables à compter du 1er janvier 2025

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Changement de méthode

L'exercice 2025 est marqué par l'application des nouveaux règlements ANC relatifs à la modernisation des états financiers.

Ce changement constitue un changement de méthode comptable, portant principalement sur la présentation et la classification de certains postes.

Ce changement est sans incidence significative sur le résultat de l'exercice.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

1- L'activité sectorisée d'études et diagnostics (quote part lucrative) est supérieure en 2025 au plafond de 80 011 euros encaissés.

2- HANDY JOB a absorbé le 01/01/2018 sa filiale, la SAS HJ CONSEIL. La SAS ADC Ressources Humaines, qui était filiale de HJ CONSEIL, est donc depuis cette date filiale à 100% de HANDY JOB. Une provision sur les titres de la filiale ADC de 20 147€ avait été intégrée avec les écritures de fusion en 2018. Des compléments de provision avaient été comptabilisés, de 187 631€ au 31 décembre 2019 et de 28 000€ au 31/12/2021.

Au 31/12/2023, étant donné la progression du chiffre d'affaires de ADC durant cet exercice, une reprise sur provision de 60 000€ a été comptabilisée.

Au 31/12/2025 comme au 31/12/2024, malgré l'augmentation du CA, aucune reprise sur provision n'a été constatée étant donné l'incertitude que l'on a sur le renouvellement des contrats en cours.

3- Au 31/12/2019, un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune avait été consenti à la société ADC Ressources Humaines pour 50 000€..

Au 31/12/2020, un nouvel abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune avait été consenti à la société ADC pour 16 000€.

Le retour à meilleure fortune a été constaté en partie, au 31/12/22. Un remboursement de 5 334€ a été comptabilisé à cette date.

Le retour à meilleure fortune a de nouveau été constaté au 31/12/23. Un remboursement de 6 299€ a été constaté à la fin de cet exercice.

Le retour à meilleure fortune a encore été constaté au 31/12/24. Un remboursement de 52 031€ a été constaté à la fin de cet exercice.

Le retour à meilleure fortune, pour solde de l'abandon, a été constaté au 31/12/25. Un remboursement de 2 336€ a été constaté à la fin de cet exercice.

4- Le compte courant de ADC dans Handy Job est débiteur de 11 400.98€ au 31/12/2025.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 256			17 256
Immobilisations incorporelles	17 256			17 256
- Terrains	60 250			60 250
- Constructions sur sol propre	209 301			209 301
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	642 237	35 219	1 541	675 916
- Matériel de transport	25 220	10 501	8 843	26 878
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	172 490	3 277	25 229	150 537
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 109 498	48 996	35 613	1 122 882
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	455 778			455 778
- Autres titres immobilisés	1 712			1 712
- Prêts et autres immobilisations financières	58 556			59 513
Immobilisations financières	516 046			517 003
Total	1 642 801	48 996	35 613	1 657 141

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- ----- Acquisitions	Entrées ----- Apports	- ----- Créations
Ventilation des augmentati					
Immobilisations incorporelles			48 996		
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Augmentations de l'exercic			48 996		

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- ----- Cessions	Sorties ----- Scissions	- ----- Mise hors service
Ventilation des diminutions					
Immobilisations incorporelles			35 613		
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Diminutions de l'exercice			35 613		

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS ADC RESSOURCES HUMAINES 06700 ST LAURE	3 811	125 893	100,00	66 620
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	455 778	280 000	11 401		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amo- tisse- ment	Mode d'amo- tisse- ment	Amor- tisse- ments cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tisse- ments cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorpor			15 902	1 354		17 256
Immobilisations incorporell			15 902	1 354		17 256
- Terrains						
- Constructions sur sol propre	10 à 50 ans		53 775	8 562		62 337
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agence et aménagements des construct						
- Installations techniques, matériel et outillage industriels						
- Installations générales, agence et aménagements divers	10 ans		449 711	34 961	1 541	483 130
- Matériel de transport	4 à 5 ans		20 990	2 990	8 517	15 463
- Matériel de bureau et informatiq mobilier	5 à 10 ans		146 325	9 253	25 229	130 349
- Emballages récupérables et div						
Immobilisations corporelles			670 800	55 766	35 287	691 279
Total			686 702	57 120	35 287	708 535

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 355 123 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	59 513		59 513
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	204 466	204 466	
Autres	62 500	62 500	
Charges constatées d'avance	28 644	28 644	
Total	355 123	295 610	59 513
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
PREST FAC A ETABLIR QP LUCR	55 950
ORG.SOC.PROD A RECEVOIR	8 459
Total	64 409

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de re	43 540				43 540
Fonds propres avec droit de re					
Ecart de réévaluation					
Réserves	710 624				710 624
Report à Nouveau	125 846	127 267			253 112
Excédent ou déficit de l'exercice	127 267	-127 267	25 985		25 985
Situation nette	1 007 276		25 985		1 033 261
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	4 781			43	4 738
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commo					
TOTAL	1 012 057		25 985	43	1 037 999

Provisions

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentatio dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques					
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Provisions pour charges					
Pensions et obligations similaires	121 010		606		120 404
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risque et charges					
Autres provisions					
Total	121 010		606		120 404
Répartition des dotations et de reprises de l'exercice :					
Exploitation			606		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 017 633 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à pl d'un an et cinq ans au plus	Echéance à pl de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	19	19		
- à plus de 1 an à l'origine	200 807	39 018	135 544	26 244
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	58 473	58 473		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 222	70 222		
Dettes fiscales et sociales	621 611	621 611		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	66 500	66 500		
Produits constatés d'avance				
Total	1 017 633	855 844	135 544	26 244
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	38 224			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
MAINTENANCE & ENTRETIEN A PAYER	325
HONO.DIVERS A PAYER	5 700
HONO QP LUCR A PAYER	2 760
AFFR.LA POSTE A PAYER	30
FRAIS DEPLACEMENTS A PAYER	253
PHOTOCOPIEURS A PAYER	1 583
BANQUES INTERETS ET FRAIS COURUS	19
CONGES A PAYER	193 602
ORG SOCIAUX A PAYER	96 801
Total	301 073

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
IMPRIMES, FOURN ADMIN D AVANCE	898		
ASSURANCES D AVANCE	6 950		
ABONNEMENTS D AVANCE	7 173		
LOCATIONS MOBILIERES D AVANCE	2 071		
TICK.RESTAURANT D AVANCE	5 814		
LOYER+CHARGES LOCATIVES	1 417		
MAINT & REPARAT. D AVANCE	198		
TELE SURVEILLANCE AVANCE	4 122		
Total	28 644		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	8 860	
TOTAL	8 860	

Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation					3 272 924	3 272 925
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissem					834	835
						3 273 759

Autres informations

Effectif

-Effectif moyen du personnel: 37.23 personnes

-Apprentis: 1

-Handicapés: 1.42

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

Tel que prévu dans l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006, le total brut de la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés s'est élevé à 118 430€.

Reclassements comptables suite à application des règlements ANC- 2025 2024

HANDY JOB

Comptes au 31/12/2025

Annexe reclassements comptables suite à application des règlements ANC 2023-03 et 202

nature	traitement en 2025		traitement en 2024	
	n° de compte	montant	n° de compte	montant
Refactor loyers+mises à disposition	708009	104966	791120	93984
Partenariat MDA+ divers frais	708000	25170,74	791000	29923,86
Pénalités-amendes	658200	663	671200	1473,4
avantage en nature	649110	6600	791050	5316
remboursement CPAM et prévoyance	649150	97751,4	791110	48725,92
Produits de cession d'actif	757200	3600	775200	3195
Reconstitution c/ct+divers	758000	3124,26	771000	52031